

25^{c.}

Journal du Lot

25^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 34

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	2 fr. 25
RECLAMES 3 ^e page (— d ^e —).....	3 fr. 50
» 2 ^e page (— d ^e —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Pour la paix sociale

« Vous avez voulu la démocratie ! Vous l'avez écrite dans vos lois ! Vivez-la ! »

Cette ardente parole de Clémenceau est tout un programme : le programme du parti républicain. « Vivre la démocratie », c'est la rendre réelle, concrète, accessible à tous. Vivre la démocratie est un plan qui ne vieillit pas. En 1938, il est d'actualité. Et on a pu lire sur ces colonnes : « Le radicalisme restera lui-même ou ne sera plus. »

On a écrit récemment que la doctrine radicale est « élaborée pour des premiers par des seconds de troisième zone ». Ce n'est qu'une accusation à l'usage des snobs. La philosophie politique du radicalisme est à la portée de tout le monde ! Mais tant mieux. Une vérité politique, si raffinée qu'elle puisse être, n'a du rendement que si les premiers en ont l'accès. La doctrine d'un grand parti politique ne s'adresse pas uniquement aux gens du monde et aux agrégés. L'idéal radical n'est pas primaire. Il est populaire ; donc, simple et ouvert à tous.

Le radicalisme doit rester lui-même. Cette recommandation a aujourd'hui un seul sens : que le radicalisme demeure une doctrine républicaine aussi éloignée de la réaction que de l'extrémisme social.

Tout pour l'individu ? Ou tout pour la société ? Posée de cette façon, la question ne relève que des philosophes et des sociologues. L'antithèse théorique du social et de l'individu se traduit, en politique, par le choix entre la République réformatrice et la lutte des classes marxiste. Or, le radicalisme ne croit pas en la force constructive des « haines éternelles » que déplorait Euripide. Pas de « haines éternelles » ; pas de lutte de classes. Le radicalisme croit à la raison, à la démocratie, à la paix sociale.

La noble doctrine du solidarisme annoncée par Léon Bourgeois et scientifiquement appuyée par M. Bouglé ne sera pas l'unique doctrine sociale du radicalisme. On peut trouver d'autres aspects de l'apaisement des « haines éternelles ». On les trouve sur le plan individualiste dans la tradition de la Révolution. Au lieu de l'annéantissement de la propriété proné par les marxistes, continuons la bienfaisante tradition de la Convention : démocratisons la propriété. Le plus grand nombre de propriétaires ! C'est aussi une solution de la question sociale. Le Grand Soir ne sera que l'appauvrissement général. La Révolution française nous offre un autre moyen : propriété généreuse, propriété du plus grand nombre, propriété pour tous.

Ainsi, la conception solidariste ou la conception de la propriété démocratique, l'une et l'autre mènent à la paix sociale.

Qui est pour la paix sociale ? Tandis que le Président Chautemps cherche à la consolider, M. Albert Sérol présente, dans le Populaire, une étrange apologie de la violence et du désordre : il justifie les occupations des usines, qui, prétend-il, sont conformes à l'équité et à la justice :

« Dans les périodes de dépression économique et de chômage, le patron peut user du lock-out en toute sécurité. Au contraire, l'arme de la grève s'échoue entre les mains des salariés. Les grévistes sont bientôt remplacés par d'autres travailleurs, embauchés par la direction. Leur expropriation en présence d'une telle infériorité est fort compréhensible. L'occupation de l'usine rétablit l'égalité entre les antagonistes. »

De cette apologie, que dit M. Jouhaux ? Que pense, de cette justification, le chef reconnu des masses syndicalistes ? Seulement, voilà : en est-il vraiment le chef ? Car nul ne peut s'attribuer avec plus de droit la triste « l'étai leur chef » : pouvais-je ne pas les suivre ? Encouragé par la faiblesse du premier gouvernement de Front populaire, le syndicalisme reste sourd aux appels, conseils et adjurations des

républicains. Menées par l'irresponsable minorité, les masses syndicalistes s'insurgent contre les règles suprêmes de la démocratie. C'est là le drame de 1936-1937.

Il n'est pas question de restreindre les réformes sociales acquises. Même s'ils se comptaient cinq millions — et, en fait, on est bien loin de ce chiffre —, les syndiqués ne sont qu'une minorité. Or, pas de privilèges aux minorités. Telle est la tradition radicale.

Le radicalisme doit rester lui-même ? Il le restera. Et il restera foncièrement démocratique. Avec son attachement au progrès. Avec sa légalité. Et, avant tout, avec ses libertés.

B. MIRKINE-GUETZEVITCH.

— O — O —

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Entre Chéniers

La statuomanie semble entrer en période aiguë. De toutes parts, on annonce de nouveaux monuments. Pierre et bronze sont également demandés. Il est vrai que certaines de ces statues ne sont pas absolument déraisonnables : avant même de savoir ce qu'est devenu le projet d'ériger un monument à Constantinople, à la mémoire d'André Chénier, voté qu'on nous invite à souscrire à une statue pour Marie-Joseph, frère d'André, et même, prétendant-on le plus souvent, frère jusqu'au fratricide. On connaît le mot terrible de Rivarol, baptisant Marie-Joseph : « le frère d'Abel Chénier ». La férocité de ce mot fit son succès. Depuis Rivarol il fut démarqué, plagié, retapé sous toutes les formes possibles. Dans une tragédie intitulée « Abel » — le titre est assez explicite — comme Dieu demandait à Cain :

— Qu'as-tu fait de ton frère ?
— Demande-le à Marie-Joseph Chénier, s'écria un spectateur du parterre.
On prétend aussi que, pendant toute la Terreur, il reçut chaque jour une lettre contenant ces seuls mots : « Qu'as-tu fait de ton frère ? » et, bien entendu, pas de signature. Le procédé eut d'ailleurs, depuis, des imitateurs : lorsque Renan eut publié sa « Vie de Jésus », il reçut également tous les matins pendant quelques mois, cette seule phrase : « Et pourquoi s'il y avait un enfer ? »
Contre Marie-Joseph, citons encore un quatrain de Pillet intitulé « L'habit d'été ».

Mes amis pour punir la fortune cruelle, Je vais m'envelopper de toute ma vertu.
— Parbleu, Monsieur Chénier, voilà ce qui s'appelle
[ce qui s'appelle
Etre de court vêtu !
Or, les derniers travaux de la critique littéraire et de l'histoire révolutionnaire tendent plutôt à une réhabilitation tardive certes, de Marie-Joseph Chénier qui non seulement n'aurait pas compromis dangereusement pour lui, jusqu'à risquer sa propre tête. Si un jour Marie-Joseph Chénier a sa statue, on souhaite que le jour de l'inauguration les auteurs élucident définitivement cet intéressant point d'histoire.

Aline DEBRIVES.

A LA CHAMBRE

Dans la séance de mardi après-midi, la Chambre discute le projet de loi portant 1^o ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1937 au titre du budget général et des budgets annexes ; 2^o approbation de décrets pris en application de l'article 43 de la loi du 30 avril 1931. Ce projet de loi, connu sous le nom de collectif de décembre, se solde par une surcharge pour le budget de 1937, de 1 milliard 136.930.530 francs.

M. Schmidt propose d'accepter les rectifications de crédits opérées par le Sénat.

M. Marchandau, ministre des finances, a proposé un article additionnel pour faire avancer de 3 mois la date d'émission des billets de la Loterie, des régions libérées.

Une série d'amendements ont été écartés ; les amendements retenus visent les déductions d'impôts pour le petit commerçant marié exploitant avec sa femme ; les retraites des ouvriers de l'imprimerie nationale ; la solde de certains officiers supérieurs ; la retraite des fonctionnaires réintégré. Le collectif est adopté par 584 voix contre 1.

Informations

Au Sénat

Au début de la séance de mardi, M. Pamié-Laffont, demande à interpellier sur la nécessité de réaligner la Caisse de crédit aux départements et aux communes qui ne possède plus aujourd'hui un centime. Il demande au ministre de l'intérieur ses intentions.

M. Albert Sarraut répond qu'il a préparé un décret tendant à faire dégager par une commission spéciale les ressources permanentes à mettre à la disposition de la Caisse de crédit aux départements.

MM. Pernot et Saint-Marc interpellent sur la crise de la natalité. M. Pernot demande au gouvernement les mesures qu'il compte prendre pour conjurer cette crise et M. Saint-Marc montre par des chiffres l'importance du problème de la natalité.

M. Rucard, ministre de la Santé publique, répond aux interpellations et leur apporte l'adhésion du gouvernement contre la dénatalité.

La suite de la discussion est renvoyée.

Les 40 heures dans les P.T.T.

M. Chautemps, président du conseil, a reçu M. Frossard, ministre d'Etat, et M. Gentin, ministre des P.T.T., et s'est entretenu avec eux de la question de l'application de la semaine de quarante heures au personnel des P.T.T. Les trois ministres se sont trouvés d'accord sur le principe, mais étant donné que la question intéresse également d'autres catégories d'agents de l'Etat relevant de plusieurs ministères, il a été décidé de réunir, sous la présidence de M. Chautemps, une commission qui sera composée de MM. Frossard, ministre d'Etat, et des ministres des finances, des P.T.T., et des représentants de la Fédération des fonctionnaires.

En Afrique du Nord

M. Albert Sarraut, ministre de l'intérieur, a reçu M. Guillon, résident général de France en Tunisie.

L'entretien a porté sur les différentes réformes envisagées dans la résidence : réformes qui visent le système administratif et représentatif, l'indigénat et différents problèmes se rapportant à la sécurité, à l'alimentation, etc...

Pour favoriser la production

M. Paul Marchandau, ministre des finances, a fait la déclaration suivante : « Je travaille depuis quelques jours en collaboration avec mon cabinet et mes services à la mise au point d'un certain nombre de projets, qui, dans le respect absolu du principe que le gouvernement a mis à la base de sa politique financière, c'est-à-dire la liberté monétaire et l'équilibre du budget, sont destinés à contribuer au rétablissement des finances publiques et au redressement de l'économie. »

Ces allègements fiscaux vont être proposés par le gouvernement, et des mesures vont être prises pour faciliter, sans à-coups, l'accomplissement de devoirs impérieux pour le pays, notamment de la défense nationale.

L'affaire du C.S.A.R.

Au vu du rapport des médecins experts et sur avis conforme des magistrats de l'instruction et du parquet, M. César Campinchi, garde des sceaux, a décidé de faire transporter le général Duseigneur dans un service hospitalier civil, où il pourra recevoir les soins que nécessite son état de santé.

Contre les pirates en Méditerranée

Répondant à de nombreuses questions, M. Eden a précisé, aux Communes, l'attitude du gouvernement britannique à la suite des récentes attaques dont ont été récemment victimes des navires marchands anglais en Méditerranée. Il a décidé, spécifie-t-il, d'informer le gouvernement espagnol et les autorités de Salamague des ordres donnés aux navires de guerre britanniques, selon lesquels ils devront attaquer tout sous-marin trouvé en plongée dans certaines zones et de l'accord établi sur ce point avec les gouvernements français et italien.

Un appel d'Hitler pour la paix

L'ancien ministre des affaires étrangères, M. von Neurath, a décommandé deux réceptions qu'il devait donner le 10 et le 12 février pour le corps diplomatique.

Cette communication montre que le remplacement du baron von Neurath par M. von Ribbentrop a été décidé à la dernière heure, le 4 février.

M. von Ribbentrop séjourne actuellement à Berchtesgaden, où le chancelier Hitler s'est retiré pour préparer le discours qu'il prononcera devant le Reichstag, le 20 février.

On croit que ce discours contiendra un appel solennel en faveur de la paix et que le führer annoncera, sur le plan intérieur diverses mesures pour l'unification administrative du Reich.

Un diplomate disparu

Le chargé d'affaires de l'Union Soviétique à Bucarest, M. Théodore Butenco, a disparu de son domicile dans des conditions mystérieuses, qui laissent supposer qu'il a été victime d'une agression.

Le diplomate soviétique, qui gère la légation depuis le départ récent de M. Michel Ostrovski, rappelé à Moscou, déclare que M. Butenco avait quitté Belci dimanche soir, vers 20 heures, pour rentrer chez lui en automobile. Le chauffeur russe de la légation assure l'avoir déposé devant la maison et n'être reparti qu'après l'avoir vu refermer la porte d'entrée. Depuis ce moment, on est sans nouvelles du diplomate soviétique.

A la légation d'U.R.S.S., on est persuadé que M. Butenco a été enlevé et peut-être même assassiné.

Les bombardements de Barcelone

La note qui a été remise au gouvernement japonais par l'ambassadeur de France rappelle les engagements souscrits par la France dans le traité naval de Londres, que le Japon n'a pas signés, mais faisant état des bruits non démentis suivant lesquels le Japon construirait des unités dont les caractéristiques dépassent les limites fixées par ce traité, le gouvernement français fait connaître au gouvernement japonais que s'il en est ainsi il fera jouer la clause de sauvegarde qui lui permet de s'affranchir des stipulations du traité.

Les armements navals

La note qui a été remise au gouvernement japonais par l'ambassadeur de France rappelle les engagements souscrits par la France dans le traité naval de Londres, que le Japon n'a pas signés, mais faisant état des bruits non démentis suivant lesquels le Japon construirait des unités dont les caractéristiques dépassent les limites fixées par ce traité, le gouvernement français fait connaître au gouvernement japonais que s'il en est ainsi il fera jouer la clause de sauvegarde qui lui permet de s'affranchir des stipulations du traité.

EN PEU DE MOTS...

Répondant à l'invitation du Président de la République, le roi George VI et la reine Elisabeth ont accepté de se rendre à Paris, en voyage officiel, du 23 juin au 1^{er} juillet prochain. Au cours de son séjour en France, le roi George VI inaugurerà à Villers-Bretonneux le mémorial des troupes australiennes.

Le dirigeable U.B.S.S. — V 6 qui effectuait un vol d'entraînement aux environs de Kandakalcha, à 277 kilomètres au sud-ouest de Mourmansk s'est brisé. Sur les 19 membres de l'équipage, 13 ont été tués, trois sont légèrement blessés, et trois sont indemnes.

Le prince Nicolas de Grèce oncle du roi, dont l'état de santé s'était aggravé ces jours-ci, est décédé mardi. Il était né en 1872.

NOS ÉCHOS

La confiance des bêtes.

Les journaux italiens racontent que, dans le Trentin, la neige, particulièrement abondante cette année, a chassé des hauteurs les animaux de la montagne. Les chamois se sont réfugiés dans les abris des bergers et vivent avec ceux-ci en pleine confiance.

Voilà qui prouve une fois de plus que c'est bien la conduite de l'homme qui dicte, à son égard, celle des animaux. Les bergers du Trentin ont accueilli fraternellement ces frères inférieurs : voilà les chamois — bêtes craintives et sauvages — transformés en animaux familiaux.

Dès que l'homme consent à ne pas faire de mal aux bêtes, elles sont tout de suite ses amis. S'il l'avait voulu, la légende du Paradis Terrestre eût été une réalité de tous les temps.

Douteux.

On doit tourner la scène la plus importante du film et le metteur en scène explique ce qu'il faut faire :

— Comprenez-moi, dit-il au jeune premier, dans cette scène, le lion va vous poursuivre durant 500 mètres.

Le jeune premier regarde le metteur en scène puis le lion :

— 500 mètres ! répète-t-il avec doute, en écho.

— Oui, 500 mètres, et pas plus. Vous me comprenez, reprend le metteur en scène.

Alors, le jeune premier :

— Moi, je comprends. Mais êtes-vous sûr que le lion a bien saisi ?...

Economie.

Deux Mexicains viennent d'avoir une terrible dispute et décident de se battre en duel.

LE COUP D'EPERVIER

— « Tirés pas Courdil, tirés pas té disi ! »

Emportée par le vent qui tordait les peupliers des rives et arrachait les dernières feuilles des verges, et couverte par le bruissement des eaux devenues fortes en ce début de novembre, la voix du garde-pêche se perdit dans la nuit et ne parvint pas aux oreilles distraites du pêcheur obstiné qu'était Courdil, passeur de son métier au bac de Rived'Olt, lanceur d'épervier émérite et braconnier impénitent.

Un curieux type ce Courdil, homme trapu et fort, bas sur jambes et large d'épaules, chaussé en tout temps de sabots de bois, vêtu d'étoffe grossière et déteinte, coiffé d'une casquette informe et remarquable par un visage toujours mal rasé, orné d'une large langue et étroite qui retombait en cascade sur la chemise de toile bise et le poiltrait velu. De caractère assez revêché il parlait peu, rudoyait sa femme, recevait mal les clients attardés et se faisait craindre des gosses qui auraient bien voulu jouer avec les bateaux à l'attache, ou jeter des pierres, faire de beaux ricochets « sur le miroir mouvant des eaux. » Malgré cet aspect déplaisant Courdil n'avait rien d'un méchant homme et on sentait que sous sa rude écorce se cachait un cœur pitoyable et à l'occasion généreux.

« Done, n'entendant rien (il était sans doute dur d'oreille), Courdil bien calé sur ses jambes avait lancé au loin son lourd filet qui s'était joliment arrondi en cercle de cuve et enfoncé au bon endroit dans un crépitemment mouillé. Un petit répit pour qu'il touche au fond, et puis, lentement prudemment, à petits coups crainte d'accrocher il le ramenait vers lui et d'un coup de reins le remontait tout ruisselant sur la berge. Son poids accru lui plaisait : « Belle prise, pensait-il. Huit ou dix livres au moins. »

Sous les mailles en effet, toute une vie intense grouillait, s'agitait, en tous sens jetant des reflets argentés ; des soubresauts travaillaient la masse et les gros poissons, se débattant comme des ressorts, s'efforçaient vainement de regagner l'onde. Cependant, vidant le filet, Courdil remplissait un sac en commençant par les belles prises : des cabots allongés, des brèmes plates qui tiendraient toute l'assiette, des carpes épaisses et lourdes des perches à chair saoureuse. Le menu fretin viendrait ensuite, pris à poignées. Et il calculait dans sa dure caboche ce que cette pêche allait lui rapporter d'argent bien sonnant, en plus de la bonne friture dont il se régalerait à midi.

Mais les joies de la vie sont parfois bien courtes et la fatalité pèse cruellement sur nous : la félicité du pêcheur fut brutalement interrompue par la voix bien connue et détestée du garde-pêche qui cette fois résonnait tout près de lui : « Je te dresse procès-verbal entendistu ? et cette fois tu n'y coupes pas pour la prison ! Troisième délit en moins d'un an, amendes jamais payées ! En plus je saisis l'épervier comme pièce à conviction... Bien heureux que je ne sois pas à l'eau toute cette poissonnaille ! »

Ahuri, bégayant de colère, Courdil ébaucha un geste de menace et puis, lâchant l'épervier vide, il s'enfonça dans la nuit, son sac sur l'épaule, proférant de terribles injures : « Salop, tu me la payeras ! Je ne laisserai le monde tranquille, par quatre peüssous me fa ana à Cohou... Canaille, bandit... un épervier tout neuf... garde de malheur on ne te foutra pas à l'eau quelque nuit... »

La justice passe pour boîteuse et peu pressée d'arriver. Pour Courdil elle fut hâtive : huit jours après le délit nocturne, on vit arriver dans le matin brumeux les gendarmes dans leur bel uniforme sévère, silhouettes raidies, marche cadencée, cliquetis d'armes.

Toutefois ému par la visite de la maréchassée ! Les uns admiraient leur belle prestance, poitrine carrée sous l'épaulette rigide, moustaches créées, sourcils froncés sous le bicorne en bataille. Les autres doutaient la conscience était sans doute peu nette redoutant visiblement ces visites et se tenaient à l'écart. Tous étaient impressionnés par l'expression de force qui émanait d'eux. N'étaient-ils pas la représentation palpable et concrète des dures lois en vigueur ?

Sans rien demander ils se dirigèrent vers le Bac, escortés par quelques curieux et les gamins du village. Justement Courdil était sur la grande barque « la

MIRANDOL.

Lire la suite à la deuxième page

« Cela ne fait rien, Jimmy, dit le père, un chat noir porte bonheur. »

« Oui, il doit même être aussi rempli de bonheur, car il mange ton dîner. Amabilité conjugale. »

« La femme, — Henry, cette nuit, tu as parlé en dormant. »

« Henry, — Oh ! Je te demande pardon de l'avoir interrompue. »

LE LISIBU,

gabarro » écopant l'eau de la nuit. « Courdil, dit l'un d'eux, nous venons vous prendre. Vous avez un mois de prison. Suivez-nous ! »

Courdil ne broncha pas mais pâlit : il ne s'attendait pas à une justice si prompt. « Bien ! je vais venir, dit-il, mais pourtant il faudrait bien que je m'habille, n'étant pas bien convenable pour entrer en prison, on n'est pas si sévère pour les canailles haut placées... et maintenant qui nous « passera » quand l'eau sera grande ? »

Le cordonnier était sorti de sa boutique le tranchet à la main, indigné, éploré de voir partir son ami, son partenaire au jeu de cartes : « Courdil, une minute, le temps de prendre un verre pour que le courage te dure ? Ces messieurs ont bien une minute ? » Il entra et reparut aussitôt avec un verre de vin rouge que Courdil avala d'un trait. « Pauvre Courdil, répétait l'homme au tranchet, te voir entre deux gendarmes comme un criminel ! »

Plus loin ce fut un de ses camarades pêcheurs, braconnier comme lui, qui l'attendait au milieu de la rue, avec en mains un verre de café fumant. « Courdil, crois-moi, cette chaleur te fera du bien. » Et le passeur acceptait toujours. Une troisième halte fut nécessaire pour avaler une lampe d'eau-de-vie qu'une bonne vieille tendait à bout de bras. « Courdil, une petite goutte », la route est longue d'ici à Cohou ! »

Quoique contrariés et gênés par ces marques de sympathie les gendarmes tolérèrent ces légers managements à la discipline, craignant des manifestations hostiles de la part de la population prête à s'indigner contre la décision des juges.

Et plus loin enfin presque au bout du village ce fut l'aubergiste qui ouvrit sa porte toute grande et salua les gendarmes. Ceux-ci connaissaient bien la maison pour s'y être souvent restaurés au cours de leurs tournées. « Messieurs, je vous attendais, vous allez prendre quelque chose et vous chauffer un peu : c'est moi qui offre ! » Et comme les hommes de l'autorité hésitaient, ils les prit par le bras et les poussa dans la salle où Courdil les avait précédés. A des coins opposés des couverts furent mis. L'appétit aiguillé par la course ou les émotions, tous cassèrent copieusement la croûte et burent le vin capiteux de l'endroit. Le patron parlait aux gendarmes tandis que le passeur, entouré d'un groupe attentif, racontait le drame à sa façon en maudissant le garde.

La faim apaisée il fallut repartir pour la ville dont trois bonnes lieues les séparaient. « Debout Courdil, et en route ! » dit le chef. Mais l'homme ne bougea pas et bégaya des paroles sans suite. « Qu'est-ce c'est ? Refus d'obéissance ? Ça va aller mal pour vous, je vous le certifie ! » Courdil toujours immobile avait l'air de ne pas comprendre. Les gendarmes le prirent alors aux épaules pour le pousser dehors, mais au grand émoi des assistants, Courdil s'échoua sur le seuil, ivre de vin et d'alcool sans doute, vaincu surtout par la douleur qui le poignait depuis le matin. Et lui, le rude, le farouche, le rebelle, le fort, n'était plus qu'une pauvre loque effondrée qui larmoyait dans son grand mouchoir à carreaux. « En prison... comme un criminel ! » balbutiait-il.

Les gendarmes comprirent enfin que le passeur ne pourrait pas faire la route avec ses jambes. S'étant concertés ils commandèrent un voltiurier qui arriva avec un chariot. Courdil fut couché au fond, une planche servit de siège aux autorités, et dans les claquements du fouet et le piaffement des chevaux l'atelage s'ébranla vers Cahors, escorté des gosses bruyants et salués des cris de la foule : « Adieu Courdil ! Pleure pas Courdil ! A bientôt Courdil ! »

« Cela ne fait rien, Jimmy, dit le père, un chat noir porte bonheur. »

« Oui, il doit même être aussi rempli de bonheur, car il mange ton dîner. Amabilité conjugale. »

« La femme, — Henry, cette nuit, tu as parlé en dormant. »

« Henry, — Oh ! Je te demande pardon de l'avoir interrompue. »

LE LISIBU,

Chronique du Lot

LE COUP D'EPERVIER

Suite de l'article de 1^{er} page

Pendant un mois on n'eut du prisonnier aucune nouvelle, mais un matin on le revit au Passage à sa place habituelle, sur son bateau préféré, maniant prestement la rame contre le courant devenu fort, assurant de nouveau le service du bac comme si rien ne s'était passé. Il parut seulement un peu plus courbé et sa longue barbe de dieu fluvial était devenue toute blanche.

Le dimanche qui suivit il y eut dans le bâtiment municipal où il logeait (ce n'était qu'une misérable cabane) une simple mais émouvante manifestation. Pendant son absence ses amis avaient fait une quête à son intention où tout le monde avait donné son obole. M. le Maire lui-même ne s'était pas dérobé. Seul le garde-pêche n'avait pas été sollicité. Et de l'argent recueilli on avait acheté un épervier de forte taille. Maintenant on le lui offrait tout simplement, pour remplacer l'autre, légalement mais inhumainement confisqué. Aucun discours ne fut prononcé, mais ces humbles faits étaient tout chargés d'éloquence. Très ému Courdill versa du ratifia dans tous les verres qu'il avait et les assistants burent sans façon, les uns après les autres. Les enfants, eux, léchèrent les verres. Ainsi le peuple d'autrefois se vengeait d'une législation souvent tracassière, parfois injuste.

Et plusieurs années durant le garde-pêche s'abstint de faire, la nuit, sur les rives de l'Olt toujours hantées de pêcheurs incorrigibles, ses tournées de répression habituelles.

MIRANDOL.

Légion d'honneur

Notre compatriote, M. Maurice Darnis, docteur en médecine, médecin de l'Hôpital de St-Céré (Lot) est nommé chevalier de la Légion d'honneur, au titre du ministère de la Santé publique.

M. Maroufin, président de la section départementale des médaillés militaires de Cahors, est nommé chevalier de la Légion d'honneur, au titre du ministère des pensions.

Nos félicitations aux nouveaux légionnaires.

Mérite agricole

Dans la promotion complémentaire du 1^{er} janvier 1938, du Mérite agricole, nous relevons avec plaisir le nom de notre compatriote, M. Baptiste Courdès, agriculteur à St-Martin-de-Vers (Lot).

Nous adressons à M. Courdès nos bien vives félicitations.

Récompense honorifique

Notre compatriote, M. Roger Péchegrand, de Montvalent, instituteur à Héilley-Evêque (Marne), vient de se voir attribuer la médaille d'honneur de l'Education physique. Félicitations.

Battue aux sangliers

Une battue au sanglier a eu lieu dans les bois de la Luzette, (commune de St-Céré), sous la direction de M. Fontanille, lieutenant de louveteur.

Une laie pesant 90 kilos a été abattue et deux autres sangliers ont été blessés, mais ont disparu dans les fourrés.

Les dépôts dans les Caisses d'Epargne

M. Fernand Gentin, ministre des Postes, Télégraphes et Téléphones, communique :

Opérations effectuées à la Caisse nationale d'épargne pendant la période du 1^{er} au 15 janvier 1938 :

Dépôts 509.804.377 fr.
Retraits 311.986.916 fr.

Excédent de dépôts . 197.817.461 fr.

Emploi civil

M. Mélandre, gendarme à Gourdon, est nommé agent manipulant des Postes à Vannes (Morbihan).

Service vicinal

M. Lafage Jean-Marie, est nommé cantonnier départemental et affecté à la résidence de Cornac (Lot).

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

A l'audience de vendredi, 11 janvier, le tribunal correctionnel examinera les affaires suivantes :

1^o Vol d'une somme de 70 francs, commis à Belfort, par le jeune F. G., 17 ans, cultivateur.

2^o Affaire de vol : inculpé Jean Zielinsky, manoeuvre à Duravel.

3^o Vol : inculpé, Antoine Salses, cultivateur à Lachapelle-Auzac.

PALAIS des FÊTES

JEUDI 10
SAMEDI 12, DIMANCHE 13 (à 21 heures)
DIMANCHE (matinée à 15 heures)

FERNANDEL

DANS

IGNACE

d'après l'opérette de Jean MANSE

AVEC

Alice TISSOT, Saturnin FABRE
Raymond CORDY et CHARPIN

Ignace : Un film qui fait rire à gorge déployée et qui laisse à peine le temps au spectateur de reprendre son souffle !!!

Fernandel, dans « Ignace », est un régal ! Il n'a jamais été meilleur, plus entraînant, plus persuasif. Ce film s'adresse au grand public, par ses éléments de franche rigolade.

Loterie Nationale

Il a été procédé, mardi soir, à 21 h., salle Pleyel, à Paris, au tirage de la première tranche de la Loterie Nationale 1938. Voici les résultats :

Le numéro 49.216 gagne 3 millions. Les quatre numéros suivants gagnent chacun 1 million : 724.687, 9.573, 928.212, 889.673.

Les six numéros suivants gagnent chacun 500 mille francs : 676.722, 594.031, 6.870, 1.495.289, 777.293, 913.528.

Les numéros finissant par : 87.824 gagnent 120.000 francs, 65.644 gagnent 120.000 francs, 7.144 gagnent 50.000 francs, 008 gagnent 10.000 fr., 275 gagnent 5.000 francs, 11 gagnent 1.000 francs, 88 gagnent 500 francs.

Les numéros finissant par 8 sont remboursés à 120 francs.

Lots de consolation

Si, en changeant un seul chiffre, dans le numéro de votre billet, sans modifier l'ordre des chiffres, vous pouvez reconstituer un numéro gagnant — des séries 3 millions, un million et 500.000 francs, — vous avez droit à un lot dit de consolation.

Chacun des 59 billets dont les numéros reproduisent à un chiffre près, celui du billet gagnant trois millions de francs, gagne trente mille francs.

Chacun des 236 billets dont les numéros reproduisent à un chiffre près ceux des 4 billets gagnant un million de francs, gagne dix mille francs.

Chacun des 354 billets dont les numéros reproduisent à un chiffre près ceux des 6 billets gagnant 500.000 fr. gagne cinq mille francs.

Mme ROSITA NE FAIT PLUS PARTIE DE LA « DIANE DU QUERCY »

Dans une communication parue le 19 janvier, Mme Rosita, femme de lettres, présidente de l'Union des Femmes Françaises pour la Paix, était indiquée comme faisant partie de la société « La Diane du Quercy ».

Mme Rosita exige que nous fassions connaître qu'elle a démissionné de cette société.

Voilà qui est fait.

NOS COMPATRIOTES A L'HONNEUR

Lundi dernier, sur le circuit Oran-Meknès, le commandant Rossi, su Amiot 370, a battu brillamment le record du monde des 2.000 kilomètres avec deux tonnes de charge, record précédemment conquis par les Italiens Barcala et Dombrosi, sur trimoteur Sarcia. C'est un magnifique succès pour les ailes françaises et une revanche du déplorable échec d'Istres-Damas. L'auteur des plans du trimoteur que pilotait Rossi est notre compatriote M. Jean Calvi, ingénieur en chef des établissements Amiot, ancien élève du Lycée Gambetta, fils de Mme Calvi, ancienne directrice du Cours complémentaire de Martel et neveu de notre collaborateur et ami Eugène Grangié.

Nous adressons à M. Jean Calvi, nos bien vives félicitations.

LES TRUFFES

A la foire du 5 février, à Cressensac, il y eut un apport de 250 kilos de truffes environ, qui ont été vendus de 70 à 80 fr. le kilo.

Foire primée

La foire de Saint-Cyprien se tiendra, cette année, comme les années précédentes, le jeudi gras 24 février 1938.

Il sera accordé une prime de 15 fr. à tous les marchands forains qui viendront faire leur installation sur notre place.

La même prime sera accordée aux marchands de bestiaux et de volailles qui traiteront des affaires sur notre marché.

Aucun droit de place ne sera perçu.

Arrestation

Le nommé Antoine Salses, cultivateur, sans domicile fixe, de passage à Lachapelle-Auzac, a été surpris sortant de l'immeuble des époux Clapon qui constatèrent que des vêtements leur avaient été dérobés, pour une valeur de 200 fr. environ.

Ils portèrent plainte à la gendarmerie de Souillac, et Antoine Salses a été arrêté aussitôt, conduit à Cahors et écroué à la prison.

Mort subite

M. David, 85 ans, demeurant à Tours, s'était rendu à Concorès pour assister aux obsèques de sa belle-sœur, Mme veuve Gouloumès, lorsque, tout à coup, se trouvant chez M. Deneux, épicière, il s'affaissa.

On le releva aussitôt, mais tous les soins furent inutiles. Il venait de succomber.

Chute de bicyclette

M. Bertin, qui suivait la route de Larosière et se rendait à Labastide-Marnhae, a fait une chute et a été contusionné à la tête.

Mais, après avoir reçu quelques soins, il a pu continuer sa route.

Chute

M. Lachard, inspecteur de compagnie d'assurances, demeurant à Brive, de passage à St-Céré, a fait une chute grave, à la gare. Transporté à l'hôpital de St-Céré, il a été reconnu atteint d'une fracture à la cuisse.

Toutefois, sur sa demande, il a été transporté à Brive.

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Le Ministère des finances communiques :

En vue de préciser la portée exacte du décret-loi du 15 août 1937, comportant atténuations d'ordre fiscal, l'administration des contributions directes, dans la notice sommaire pour l'établissement des déclarations de 1938, a pris soin de rappeler aux contribuables que le décret-loi précité leur permet de déclarer, en 1938, l'intégralité de leurs revenus de valeurs et capitaux mobiliers « sans courir le risque de se voir réclamer des rappels d'impôts pour les années antérieures ».

Les termes employés ne prêtent à aucune ambiguïté et sont de nature à donner aux contribuables tous apaisements sur les conditions dans lesquelles l'administration entend appliquer les dispositions dont il s'agit. Il demeure entendu, en effet, que, si la déclaration souscrite en 1938 fait apparaître un chiffre de revenus mobiliers supérieurs à celui des déclarations des années précédentes, le contribuable ne sera pas invité à s'expliquer sur cette différence et il ne pourra lui être imposé, pour les années antérieures, non seulement aucune pénalité, mais encore aucune taxation supplémentaire du chef des revenus ainsi déclarés en 1938 qu'il aurait omis en 1937, 1936 et 1935.

Ainsi, la sincérité dont il aura fait preuve, dans sa déclaration de 1938, en déclarant l'intégralité de ses revenus mobiliers, le mettra à l'abri du droit de répétition du trésor.

Il s'agit là d'une mesure de bienveillance, qui ne jouera qu'à l'occasion des déclarations de revenus à souscrire en 1938, avant la fin de février ou jusqu'au 15 mars, selon les catégories de contribuables et dont nul ne pourra se prévaloir passées ces dates respectives.

AÉRO-CLUB DU QUERCY

Ouverture des cours de mécanique

Les élèves de la Section d'Aviation Populaire, inscrits aux cours de préparation à l'Ecole de Mécaniciens d'Aviation de Rochefort, sont invités à être présents, le dimanche 13 février, à 10 heures, à l'amphithéâtre de l'Ecole Primaire Supérieure où les cours leur seront donnés par un instructeur militaire délégué par M. le Ministre de l'Air. — Le Président, H. BRIS.

AFFAIRE D'AVORTEMENT

Massip, inculpé de manœuvres abortives, a été interrogé par M. le juge d'instruction. Il a persisté dans ses dénégations. Contrairement à ce qu'il espérait, il a été maintenu en état d'arrestation.

L'enquête continue et on croit que cette affaire pourrait réserver des surprises et prendre des proportions.

Après la rixe

Bompa, inculpé de violences, d'outrages et voies de faits, bris de clôture, a été conduit au Parquet. Il a été laissé en liberté provisoire, mais il devra comparaître devant le tribunal correctionnel.

Compatriote

Notre excellent compatriote, M. le docteur René Godeau, médecin-colonel, directeur de l'hôpital militaire, Michel-Lévy, de Marseille, vient d'être admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Nous adressons à M. le docteur Godeau, ancien élève du lycée Gambetta, qui fut médecin-major à Cahors, où il compte toujours de nombreux amis, nos meilleurs vœux de bonne et longue retraite.

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de M. Donnet, ancien directeur de la Banque de France, à Cahors, décédé à Avignon, à l'âge de 56 ans.

Nous adressons à Mme Donnet, à ses enfants, nos sincères condoléances.

Classes 1918-1919

Les camarades sont invités à se rendre samedi 12 février, à 18 h. 30, au café des Américains. Apéritif fraternel. On y percevra les cotisations pour le banquet qui aura lieu à 20 h. précises (Hôtel Laroche). — Le délégué du comité.

Classes 1907-1908-1909

Afin de continuer une bonne tradition, les camarades de ces classes, désireux d'assister au banquet annuel, fixé au samedi 19 février, à 20 h. à l'Hôtel de Douelle, sont priés de se faire inscrire chez M. Jean Alazard, charcutier, rue Clemenceau, ou chez M. Richard, boucher, rue Labarre.

Banquet des classes 1901-1902-1903-1904-1905-1906

Le banquet annuel aura lieu « Au Nouveau Vatel », le samedi 26 février, à 19 h. 30. Les adhésions fixées à 25 francs seront reçues par le camarade Roy, bijoutier, boulevard Gambetta, jusqu'au mardi 22 février. Le nombre de repas commandés sera égal au nombre d'inscriptions reçues à cette date.

Amicale bouliste des Badernes

Les membres de l'amicale sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu samedi soir, 12 février à 21 heures, au Café de Paris.

Ordre du jour : Compte-rendu financier ; renouvellement du bureau, Questions diverses. Les votes auront lieu à la majorité des membres présents.

Coup de marteau

M. Dejean, mécanicien à la succursale Citroën, au cours de son travail, s'est donné un violent coup de marteau sur le majeur gauche. Cet accident a nécessité l'ablation de l'ongle. 15 jours d'incapacité de travail.

Bal des jeunes

La jeunesse cadurcienne est invitée au Bal de Bienfaisance organisé en matinée, le dimanche 13 février de 15 heures à 19 heures, au dancing du Palais des Fêtes, par les jeunes de l'U.F., section de Cahors.

Poule au gibier

Samedi 12 février, la section Rugby du Stade cadurcien, organisera en son siège : Grand café Tivoli, une Poule au Gibier. Elle aura lieu à 21 h.

CAHORS

LOTÉRIE

Des confrères ont publié, ces jours derniers, que la Loterie nationale allait subir des modifications, notamment, la suppression des gros lots et le doublement du nombre des autres.

Il est certain que ces modifications augmenteraient les chances des nombreux détenteurs de billets.

Mais nos confrères étaient dans l'erreur et leur information vient d'être démentie par le Secrétaire général de la Loterie nationale en ces termes : « S'il est exact que des modifications de la répartition des lots sont constamment à l'étude dans les services du secrétariat général, aucune décision n'a été prise touchant la tranche spéciale du Grand Prix de Paris 1938. »

« D'ailleurs, si des aménagements nouveaux surviendraient ultérieurement, ils ne comprendraient certainement pas la suppression des gros lots. »

Ainsi les détenteurs de billets sont renseignés : pas de suppression des gros lots, mais, comme le faisaient observer certains, il n'est pas dit que le nombre des lots ne sera pas augmenté.

C'est vrai, et ces détenteurs de billets qui parlaient ainsi, et qui, probablement, comme tant d'autres, n'ont jamais gagné le moindre lot, conservent l'espoir, malgré tout, que le nombre des lots sera augmenté, ce qui leur permettra peut-être, de voir la chance les favoriser enfin !

Après tout, pourquoi pas ? Chacun son tour, n'est-ce pas ?

L. B.

DISTINCTION BIEN MÉRITÉE

Vendredi 4 février, en présence de tous les membres du Comité de la Croix-Rouge (S. B. M.) de Cahors, M. le lieutenant-colonel Lambiot, vice-président, a remis à M. Georges Martin, ancien batonnier, président dudit comité, le diplôme d'honneur et la médaille de vermeil qui lui ont été conférés par le siège central de Paris, avec la citation suivante, inscrite au Livre d'Or : « Membre, depuis 1896, du Comité de la Croix-Rouge de Cahors, dont il est devenu vice-président en 1910 et président en 1924 ; a dirigé pendant toute la guerre un hôpital auxiliaire dont à la liquidation il a comblé le déficit de ses propres deniers. »

Nous adressons nos vives félicitations à M. Martin et faisons des vœux pour que le Gouvernement couronne par une distinction plus élevée, sa belle existence d'honneur et de dévouement à toutes les formes de la bienfaisance et de solidarité sociales.

Compatriote

Notre excellent compatriote, M. le docteur René Godeau, médecin-colonel, directeur de l'hôpital militaire, Michel-Lévy, de Marseille, vient d'être admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Nous adressons à M. le docteur Godeau, ancien élève du lycée Gambetta, qui fut médecin-major à Cahors, où il compte toujours de nombreux amis, nos meilleurs vœux de bonne et longue retraite.

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de M. Donnet, ancien directeur de la Banque de France, à Cahors, décédé à Avignon, à l'âge de 56 ans.

Nous adressons à Mme Donnet, à ses enfants, nos sincères condoléances.

Classes 1918-1919

Les camarades sont invités à se rendre samedi 12 février, à 18 h. 30, au café des Américains. Apéritif fraternel. On y percevra les cotisations pour le banquet qui aura lieu à 20 h. précises (Hôtel Laroche). — Le délégué du comité.

Classes 1907-1908-1909

Afin de continuer une bonne tradition, les camarades de ces classes, désireux d'assister au banquet annuel, fixé au samedi 19 février, à 20 h. à l'Hôtel de Douelle, sont priés de se faire inscrire chez M. Jean Alazard, charcutier, rue Clemenceau, ou chez M. Richard, boucher, rue Labarre.

Banquet des classes 1901-1902-1903-1904-1905-1906

Le banquet annuel aura lieu « Au Nouveau Vatel », le samedi 26 février, à 19 h. 30. Les adhésions fixées à 25 francs seront reçues par le camarade Roy, bijoutier, boulevard Gambetta, jusqu'au mardi 22 février. Le nombre de repas commandés sera égal au nombre d'inscriptions reçues à cette date.

Amicale bouliste des Badernes

Les membres de l'amicale sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu samedi soir, 12 février à 21 heures, au Café de Paris.

Ordre du jour : Compte-rendu financier ; renouvellement du bureau, Questions diverses. Les votes auront lieu à la majorité des membres présents.

Coup de marteau

M. Dejean, mécanicien à la succursale Citroën, au cours de son travail, s'est donné un violent coup de marteau sur le majeur gauche. Cet accident a nécessité l'ablation de l'ongle. 15 jours d'incapacité de travail.

Bal des jeunes

La jeunesse cadurcienne est invitée au Bal de Bienfaisance organisé en matinée, le dimanche 13 février de 15 heures à 19 heures, au dancing du Palais des Fêtes, par les jeunes de l'U.F., section de Cahors.

Poule au gibier

Samedi 12 février, la section Rugby du Stade cadurcien, organisera en son siège : Grand café Tivoli, une Poule au Gibier. Elle aura lieu à 21 h.

Les Sports

Le Rugby à Cahors

Rugby. — Comme sous l'avons déjà annoncé, c'est dimanche prochain que la toute première équipe de Fumel sera l'hôte du Stade Cadurcien. La réputation des Fumelois est légendaire. Cette année, en championnat, cette équipe ne compte guère que des succès et est détentrice du Challenge Magnanou, en se débarrassant, en dernier lieu, du Club Athlétique Périgourdin.

Dernièrement encore, en championnat de France, ils ont réussi le magnifique exploit de battre le Sport Athlétique Bordelais. Nous tenons à rappeler au public Cadurcien que tous ces succès sont obtenus grâce à un jeu des plus rapides et des plus clairs ou tous les équipiers, avant comme trois-quarts, pratiquent le vrai hand-ball, et l'équipe renferme quelques individualités de marque tels Marc Nigrier, Rigaudis, Rabot, etc...

Samedi nous donnerons la composition de l'équipe Fumeloise, et nous pouvons affirmer, sans crainte de nous tromper, que c'est la plus belle équipe que le Stade rencontrera cette saison. Ainsi nous espérons que le public Cadurcien verra nombreux assister à ce grand gala de Rugby. Le Stade alignera sa meilleure formation, et fera tout son possible pour tenir la dragée haute à son redoutable adversaire.

Seuls Couderc et Séguala blessés feront défaut.

A 13 heures, l'excellente équipe des juniors de l'Union Sportive Montalbanaise seront opposés aux jeunes du Stade Cadurcien. Belle partie de jeu ouvert, pratiqué par les juniors.

STADE CADURCIEN

Association. — Stade cadurcien (2) bat Labastide-Murat par 6 buts à 1.

Stade cadurcien (1) bat stade caussadais (1) par 7 buts à 0.

L'avantage des équipes stadistes s'est manifesté d'une façon trop évidente pour y ajouter tout commentaire.

Grand match de propagande

C'est le 20 février qu'aura lieu comme tous les ans, le plus gros événement de la saison. Cette année Cahors aura la bonne fortune de profiter de cette merveilleuse journée en perspective.

Pour ne laisser aucun doute subsister chez les sportifs locaux et régionaux, disons que les organisateurs se sont cette année, surpassés.

C'est en effet une sélection de la Ligue du Midi, qui sera opposée au District du Lot.

Nous réservons à plus tard la présentation des deux équipes ; chacune avec des moyens différents représentera honorablement son groupement en vue d'assurer le maximum de succès à la cause commune.

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montratrier

Nos retraités. — M. le docteur René Godeau, médecin-colonel, directeur de l'Hôpital militaire Michel-Lévy, de Marseille, officier de la Légion d'honneur, vient d'être admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. R. Godeau est le fils de M. A. Godeau, pharmacien à Labastide, décédé il y a quelques années.

Après une très brillante carrière, notre éminent compatriote a tous les droits à un juste repos.

M. R. Godeau va désormais habiter Paris, une grande partie de l'année près de son fils et il passera les beaux jours de l'été dans sa ravissante campagne de Lataillade, où il pourra se livrer à la chasse qu'il aime passionnément. Il sera d'ailleurs très près de Castelnau-Montratrier où habite Mlle Godeau, ses chères sœurs pour lesquelles il a une si sincère affection.

M. R. Godeau sera très sympathiquement accueilli par tous les Castelnaudais pour lesquels l'excellent docteur s'est toujours montré si dévoué et si bon.

Nous souhaitons la plus affectueuse bienvenue au distingué médecin-colonel et nous lui désirons ainsi qu'à sa charmante épouse une retraite longue et heureuse et une santé parfaite.

Conseil de revision. — Le conseil de revision du canton de Castelnau-Montratrier aura lieu le jeudi 17 février, dans la matinée.

Eau potable. — Depuis le 7 juillet 1933 les bornes-fontaines de Castelnau-Montratrier étaient alimentées par la fontaine de Marès en quantité d'eau inépuisable. Depuis quelques jours, l'eau de Marès n'est plus montée par le moteur électrique actuellement en réparation.

A quelle date l'eau sera-t-elle redonnée aux abonnés et à la population ?

La municipalité aurait pu aviser le public de l'arrêt du moteur.

Foire du 8 février 1938. — La foire du 8 février, tenue par un temps gris a été d'importance moyenne. La fièvre aphteuse qui sévit dans la région avait imposé des mesures qui ont obligé les propriétaires à ne pas conduire de gros bétail. Marché aux veaux assez bien approvisionné, hausse des prix. Beaucoup de volailles, hausse des cours. Les étalagistes très nombreux ont fait une bonne foire.

Cours pratiqués : Beufs de boucherie, 4 fr. 60 à 4 fr. 80 ; Vaches de boucherie, 3 fr. 80 à 4 fr. 20 ; Veaux de lait, 7 fr. 50 à 10 fr., le tout le kilo, (poids vif) ; Moutons d'élevage, 140 fr. à 180 fr. ; Brebis, 200 fr. à 260 fr., la pièce ; Moutons

une pancarte signalant Luzech comme localité à visiter. M. Laparra signale le danger que présente le tournant du fond de la côte de Flaynac où la visibilité est mauvaise. La séance est levée à 22 h.

Douelle
Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Paul Raynal, propriétaire à Douelle, décédé à l'âge de 52 ans.
Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Montcuq
Conseil municipal. — Dimanche dernier, 6 février, le conseil municipal s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de M. Doumer, Chevalier de la Légion d'honneur, maire de Montcuq.
M. le maire donne lecture à l'assemblée d'une lettre par laquelle M. le Préfet fait connaître que la commune pourra être autorisée, sous certaines réserves, à occuper le terrain destiné à servir d'emplacement à la future gare de Saint-Jean, moyennant une redevance annuelle de un franc. Le conseil autorise M. le maire à formuler la demande d'occupation de ce terrain de jeux pour les enfants des écoles publiques et remercie M. le Préfet.

Une somme de 2.080 francs est votée pour les chemins ruraux et, en outre, le conseil décide que des réparations seront faites au chemin allant du presbytère St-Privat, au foirail des moutons, dès que le talus qui le surplombe aura été remis en bon état par le propriétaire qui en a la charge. Un devis supplémentaire de travaux à exécuter aux locaux scolaires dont le montant s'élève à 13.905 fr. est approuvé et M. le maire est chargé de toutes les démarches nécessaires pour en obtenir une subvention.

Le conseil décide de faire procéder à la réfection des murs de clôture démolies des cimetières de St-Privat, de St-Généziès et de Rouillac. M. le maire est autorisé à nommer fossoyeur du cimetière de Rouillac M. Aussarès Antonin, de St-Généziès, en remplacement de M. Deviers Joseph, démissionnaire, et fixe à 80 francs la somme à percevoir pour chaque fosse.

M. le maire a été avisé que le Congrès annuel de la « Fédération des sous-officiers de réserve du Lot », se tiendra, cette année, à Montcuq et que la date en est fixée au 12 juin. Le conseil est heureux de ce choix, et il procède à un premier examen des mesures à prendre en vue de faire au congrèsistes et à leurs invités, un accueil digne de la ville.

En comité privé, le conseil donne un avis favorable à deux demandes d'assistance de femmes en couches et à une demande de sursis militaire. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Duravel
Sports. — Dimanche 13 courant, l'U.S.D. rencontrera à Duravel, sur le « Stade Maurice Valadié » l'équipe première de Puy-l'Évêque.
On sait que celle-ci bien entraînée par son sympathique président Calméjane et où se distinguent les Bafailot, Bourdet, Rafaël, Labroue, etc., fut la saison dernière champion du Lot 1^{re} série, fit cette année match nul avec Bretenoux, leader du championnat du Lot et battit le Stade duravellois.

Duravel compte aussi de nombreuses victoires, et sans les rappeler, disons que notre équipe ne fut battue que 2 fois sur 14 matches joués, ce résultat seul démontre suffisamment la valeur sportive.

La lutte sera donc ardue, dimanche prochain, les deux équipes étant à peu près de force égale, aussi espérons-nous que toutes les deux se présenteront au grand complet, en s'efforçant de nous montrer du beau jeu, clair, rapide, et surtout exempt de toute brutalité.

Quels seront les vainqueurs ? Nous ne pouvons rien pronostiquer, mais nos joueurs espèrent qu'ils seront encouragés par un public nombreux. Nos jeunes équipiers passeront dimanche matin pour finir de distribuer les cartes de membres honoraires ; ils ne doutent pas de recevoir partout le meilleur accueil. Leur président M. Chavagnac remercie d'ores et déjà les personnes qui ont bien voulu les aider en prenant des cartes de membres honoraires, ainsi que celles qui les acceptent dimanche.

Mauroux
Obsèques. — Ces jours derniers, ont été célébrés les obsèques de M. Clovis Lescol, correspondant-rédacteur de la « Dépêche » décédé à l'âge de 60 ans.
Une foule nombreuse a suivi le convoi funéraire du regretté disparu dont nous prions la famille de vouloir bien trouver ici l'expression de nos sincères condoléances.

Bouziès-Haut
Notre barrage. — Le barrage établi à Bouziès-Haut, sur la rivière du Lot, aurait besoin de réparations.

En effet, les blocs de pierres qui le composent se désagrègent, s'effritent sous l'action des eaux. Encore quelque temps et il ne remplira plus son rôle de retenir les eaux, surtout au moment des crues, et de préserver, ainsi, les terres riveraines.

Quelques bonnes réparations seraient urgentes : nous sommes certains qu'elles seront faites.

Vers
Obsèques. — Dimanche, ont été célébrées, au milieu d'une nombreuse assistance, les obsèques de Mme veuve Marie Bédou, du hameau du Causse-de-Vers, décédée à l'âge de 84 ans.
Nous adressons à la famille nos très vives sympathies.

Arondissement de Figeac

Figeac
Une conférence magistrale de M. de Monzie. — Agen a constitué récemment une société de conférences dont le cycle vient d'être inauguré par la prestigieuse éloquence de M. de Monzie. L'immense culture du député de Figeac, l'originalité et la subtilité de son esprit annonçaient un feu d'artifice littéraire qui fut admirablement tiré.

M. de Monzie qui avait choisi comme thème : « La Cité des Lettres », fit un magnifique tour d'horizon de Platon à Benda, une prodigieuse synthèse de l'esprit à travers le temps et l'espace.

« L'homme de lettres, conclut-il, est de plus en plus nécessaire devant la montée de l'orgueil grégaire menaçant l'orgueil de l'individu. Cette fierté individuelle, cette conscience de soi, justifie la parole d'Ibsen : Il est l'homme seul, il est l'homme le plus fort. »

Comme on le pense, cette péroraison fut saluée par une interminable ovation.

De cette magistrale conférence se dégage une profonde leçon : il faut que les hommes de lettres fassent front contre les passions, les guerres, les imprudences.

Etat civil. — Naissances : André Lalardie ; Jacques Aubiac ; Maurice Lacoste ; Pierre Serres ; Odette Sappeyrou ; André Léonard ; Michel Sannières ; Lucien Lagarde.

Mariages : Marius Latlanquie et Marie Benet ; Arthur Verbiguier et Justine Delcamp ; André Truel et Marie Cantalés.

Décès : Marie Berthoumioux, 77 ans ; Joseph Laval, 58 ans ; Guillaume Coste, 78 ans ; Denis Faltpret, 37 ans ; Denis Renault, 61 ans ; Elise Moussié, 78 ans ; Marie Bex, 92 ans ; Antonin Laval, 74 ans ; Céline Albes, 80 ans ; Pierre Baur, 62 ans ; Claire Bousquet, 71 ans ; Ferdinand Lestang, 62 ans ; Elie Sourson, 39 ans ; Jean Leygue, 60 ans ; Marie Vilhès, 79 ans ; Claudé Izarn, 4 ans ; Marthe Haillecourt, 83 ans ; Raymond Blairel, 51 ans ; Almaïde Francoual, 61 ans ; Marie Mazet, 79 ans ; Achille Olivé, 55 ans ; Jean Varelle, 76 ans ; Frédéric Hirondelle, 74 ans.

Naissances. — Nous sommes heureux d'apprendre la naissance d'une mignonne petite fille chez M. et Mme Cauzinielle, les commerçants de la rue d'Anjou, et un beau garçon, chez M. et Mme Jean-Jean, vérificateur des Poids et Mesures.

Nos vœux de bonheur à la petite Josette et au petit Pierre, et nos vives félicitations aux heureux parents.

Concerts symphoniques. — D'excellents musiciens ont formé le projet de s'associer amicalement pour donner des concerts symphoniques publics.

Nous félicitons ces artistes amateurs et faisons des vœux pour la complète réussite de leur intéressante entreprise.

Spectacles. — Samedi, en soirée, et dimanche en matinée et soirée, au Family-Ciné, « Anne-Marie », avec Jean Murat et Annabella, Pauley détective, Dessins animés. Actualités mondiales.

Au Théâtre municipal, « Bichon », avec Victor Boucher et Marcel Vallée. Compléments, Actualités.

Laval-de-Cère
Carnet rose. — Un troisième enfant, prénommé Jean, est né chez les époux Thomas, ancien boulanger.
Nos compliments aux parents et nos vœux au bébé.

Cajarc
Promotions dans nos écoles publiques. — Mme Saint-Marty, directrice de notre école publique de filles, est élevée de la 3^e à la 2^e classe, et Mme Védrué, adjointe, est élevée de la 6^e à la 5^e classe. Nos meilleures félicitations à ces maîtresses dévouées.

Espédaillac
Conseil municipal. — Dans sa dernière séance, une demande d'assistance aux femmes en couches, ainsi qu'une demande d'assistance aux vieillards, infirmes et incurables ont reçu un avis favorable.

Cadastre. — Deux géomètres procédant actuellement à la réfection du cadastre de notre commune.

Foot-ball-association. — Dimanche dernier, notre équipe s'était rendue à Bouscass pour y rencontrer l'équipe locale.

Match très amical et d'une correction parfaite qui se terminera à l'avantage des visiteurs (1 but à 0).

Dimanche, 13 courant, aura lieu sur le terrain d'Assier, la demi-finale de la Coupe de la Salers qui mettra aux prises l'Association sportive espédaillacoise et les Bleuets de Figeac. Coup d'envoi à 13 h. 30.

Arondissement de Gourdon

Salviac
Les expertises des tabacs. — Les expertises de la récolte des tabacs de 1937 auront lieu, pour la commune de Salviac, du 18 au 25 février. Voici le mouvement des primes appliquées en 1936 et 1937. Par comparaison, on pourra ainsi se rendre compte des résultats obtenus :

Primes en 1936 : Cueillette, 50 fr. ; prime de crû, 25 fr. ; prime à l'amélioration, 60 fr. ; prime d'éclairage, 10 à 20 fr. ; prime au nombre de feuilles au kilo, 30 à 40 fr.

Prime en 1937-1938 : Prime à la cueillette, 70 et 35 fr. ; prime de crû, 20 fr. ; prime à l'amélioration, 80 fr. ; prime d'éclairage, 45 fr. ; prime de triage, ou de présentation, de 0 à 160 fr. ; cote 4, 160 fr. ; cote 3, 115 francs ; cote 2, 70 fr. ; cote 1, 25 fr. ; cote 0, 0.

Avec ces renseignements, nos planteurs pourront se rendre compte de quelle façon leur récolte aura été expertisée.

Souillac
Obsèques. — Dimanche ont été célébrées, au milieu d'une nombreuse assistance, les obsèques de Mme veuve Labouret, décédée à l'âge de 88 ans. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Marché. — En raison de la foire du vendredi, notre marché du lundi 7 février n'a pas eu son importance habituelle. Voici les cours pratiqués :

Poules canards, 5 fr. ; poulets, 6 fr. ; dindes, 6 fr. 50 ; pintades, 6 fr. 75 ; lapins, 4 fr. ; le tout le demi-kilo ; pigeons communs, 10 fr. ; grosses espèces, 15 fr. ; le tout la paire ; œufs, en petite quantité, 6 fr. 50 la douzaine ; fromage du Cantal, 15 fr. ; beurre du pays, 22 fr. ; le tout le kilo ; petits fromages de lait de chèvre, 4 fr. 50 ; de lait de vache, 4 fr. la douzaine.

Pommes à couteau, 2 fr. 50 ; poires, 6 fr.

Cressensac
Foire. — Notre foire du 5 février, favorisée par un temps splendide, a été très importante. 300 paires de bœufs et 800 moutons environ garnissaient le foirail. Les moutons ont été enlevés en peu de temps et de très nombreuses transactions ont eu lieu sur les bœufs de travail. Voici quelques cours : bœufs du Limousin, de 310 à 340 fr. les 50 kilos ; bœufs auvergnats, de 260 à 280 fr. les 50 kilos ; moutons de boucherie, de 6 à 7 fr. le kilo ; agneaux de lait, de 7,50 à 8 fr. 25 le kilo. Nombreux marchands étalagistes ont fait de bonnes recettes.

Dernière heure

Un gagnant du gros lot
De Paris. — Le billet gagnant les 3 millions a été vendu en dixième par M. Boussicq, propriétaire du café « Au buisson d'Argent », rue du Bac, à Paris.

L'affaire du C.S.A.R.
De Vichy. — Mardi, à la suite de lettres anonymes, la police de Clermont-Ferrand a découvert chez un nommé Cluzel, représentant de commerce, à Vichy, un pistolet mitrailleur Mauser, 5 revolvers de marque espagnole, 1 carabine, 1 poignard, et 100 cartouches. Cluzel a été arrêté.

Arrestation d'un banquier hollandais
D'Amsterdam. — Les autorités hollandaises viennent de procéder à l'arrestation du directeur de la Banque, van de Putte, à Amsterdam, qui incitait, comme certains établissements similaires, les capitalistes français à faire des placements à l'étranger.

Les bombardements de Barcelone
De Barcelone. — Le maire de Barcelone a déclaré que depuis le 13 février 1937, date à laquelle Barcelone a été bombardée pour la première fois, la ville a subi 23 bombardements qui ont fait 3.467 victimes, dont 998 morts et 2.469 blessés.

Mère de 5 enfants tuée
De Pau. — Mercredi, Mme Darrière, 50 ans, mère de 5 enfants, demeurant à Pau, avenue du Tonkin, descendant de l'autobus, lorsqu'elle fut heurtée par une auto. Mme Darrière a été tuée.

Après la grippe rien ne va plus
C'est à ce moment qu'on a besoin de faire une cure de Quintonine. « Une mauvaise grippe — écrit Mlle Le Moine, 12, rue Cantagrel, à Paris — m'avait beaucoup affaibli et je n'arrivais pas à me rétablir. Au bout de deux flacons de Quintonine, la santé est revenue. Tous mes maux ont disparu. C'est comme un sang nouveau qui circule en moi. » Chaque flacon de Quintonine permet de faire un litre entier de puissant et délicieux vin fortifiant qui triomphe de toutes les dépressions. Seulement 5 fr. 50 le flacon. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

AVIS DE DÉCÈS
Le Capitaine et Madame BERNARD ; Monsieur et Madame CAILLASSOU ; Madame veuve RENOUX ; Madame veuve PRADEL, née CAYLA ; les familles Raymond BERNARD, Henri RENOUX, RIET-MANN-MANDON, Docteur ARTIGUES, Monsieur Robert et Mademoiselle Madeleine CAILLASSOU ; les familles TIFFON et LANASPEZE, tous les autres parents, et Marie ESCARRIE, sa fidèle servante, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Madame V^e Gervais CAYLA
Née Lucie SOL

leur tante, grand'tante, arrière-grand'tante et cousine, pieusement décédée le 3 février 1938, à l'âge de 95 ans, et les prient d'assister aux obsèques qui auront lieu en l'Eglise Cathédrale, le vendredi, 11 février, à 9 heures et demie.
Réunion à la maison mortuaire, 3, rue Larroumet.
Ni fleurs, ni couronnes.

REMERCIEMENTS
Monsieur et Madame Eug. BICAN et leurs enfants ; Monsieur et Madame DUCLOS, née BICAN, à Bordeaux, et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de
Monsieur Barthélemy BICAN

AVIS DE NEUVAIN
Monsieur Jean SEGUY, Madame Jean SEGUY, Madame veuve François SEGUY et leurs familles, informent leurs amis et connaissances qu'une messe de neuvaine sera dite le samedi 12 février 1938, à 8 heures, en l'Eglise Cathédrale, pour le repos de l'âme de
Madame V^e Bernard SEGUY
Née Mathilde BALMES

LA FRANÇAISE CAPITALISATION
Les Sociétaires sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu, à la Bourse du Travail, le samedi 12 février 1938, à 8 heures, en l'Eglise Cathédrale, pour le repos de l'âme de
Madame V^e Bernard SEGUY
Née Mathilde BALMES

Mesdames,
RAYMONDE offre gracieusement un Album de « Mon Tricot » pour tout achat.
LAINES DU PINGUIN
Coloris mode pour le printemps
55, Boulevard Gambetta, CAHORS

Agriculteurs
Nous garantissons la destruction du doryphore (larves et adultes) dans les 24 heures avec l'ENERTOX (Bouillie arsenico-magnésienne). Ce procédé tout à fait moderne a émerveillé tous ceux qui l'ont employé.
C'est un insecticide foudroyant
Dépositaire exclusif : LAMBERT, Céréales et Engrais, CAHORS.

SACHEZ profiter des occasions ? à la chaussure Camille on soldes des articles de fin série. Entrée libre.

Annette dit : "quelle chance, pour nous, d'avoir PALMOLIVE"

LE SAVON À L'HUILE D'OLIVE

SONT-ELLES fraîches et jolies, les petites Quintuplettes Dionne ! Quel teint idéal, n'est-ce pas, Madame ? Surtout, n'en soyez pas jalouse, car le votre l'égalera en charme et en douceur quand vous emploierez, matin et soir, Palmolive, leur savon à l'huile d'olive... le seul autorisé pour elles par le Dr Dafodé.

Il est si pur, si moussueux ! Vraiment, le meilleur savon de beauté, au prix d'un savon ordinaire ! C'est pourquoi tant de femmes l'ont adopté, même pour le bain. Faites donc provision de beauté, Madame, en achetant, dès aujourd'hui, trois pains de savon Palmolive.

RIEN QUE DES HUILES VÉGÉTALES - AUCUN COLORANT

Feuilleton du « Journal du Lot » 8

UN AMOUR COMME LE NOTRE
par MAGALI

— Nous n'avons pas le téléphone. Je vais vous conduire au village. Déjà, elle dénouait les cordons de son tablier.

Il jeta un coup d'œil vers l'échelle et le tapis de feuilles sèches qui, au pied de chaque arbre rutilant, se parsemaient de fruits.

— Oh ! puis-je vraiment vous enlever à cette aimable occupation ?

— Bah ! rétorqua-t-elle, insoucieuse, j'aurai bien le temps de terminer ma cueillette. Il ne pleuvra pas avant une semaine.

— Vous êtes aussi devineresse ? s'exclama-t-il en lui offrant la main pour lui faire franchir la haie.

— Non... mais j'ai l'habitude.

Elle prenait ce petit air grave et assuré dont Joranne s'amusait follement.

Près de lui, elle traversa la cour, tandis qu'il réglait son grand pas sur le sien, et s'arrêta devant la fenêtre de la cuisine.

— Une minute, s'il vous plaît ?... Elle lança prestement son tablier dans les bras de la servante, dont le bonnet blanc venait d'apparaître.

— Nanon, tu diras à maman que je suis montée avec notre hôte jusque chez Jaquenaude.

Elle rattrapa son compagnon qui s'était éloigné par discrétion et franchissait la vieille porte, entre les lourds piliers de pierre verdie.

— C'est tout près, annonça-t-elle, en haut du hameau...
Pincette avait surgi de sa niche et les suivait en trotinant, le museau au ras du sol, le nez dans les jupes de sa maîtresse.

— Le chemin est bien mauvais, remarqua Joranne, qui ne put s'empêcher d'esquisser une grimace à la vue du fourbir noir qui, par endroits, s'étendait entre les pauvres maisons.

— Nous n'avons pas de budget communal, expliqua-t-elle en rougissant.

Il eut peur de l'avoir vexée dans son amour-propre d'enfant de Fonscouloubre.

— Mais votre maison est bien pittoresque, rectifia-t-il... et le château paraît splendide...
— N'est-ce pas ?
A la vivacité de la réponse, au nuage rose qui envahit les joues jusqu'à la racine des sombres cheveux, il comprit qu'il venait de lui faire un plaisir intense.

— Je vous le ferai visiter, promit-elle, les yeux brillants.
On eût cru qu'elle annonçait quelque merveilleuse récompense.

— Je ne sais malheureusement pas si j'aurai le temps de cette visite, déclara-t-il sur un ton de regret poli.

— Oh ! vous allez donc repartir tout de suite ?
Elle avait jeté la phrase comme un reproche navré, en tournant vers lui sa face déguée.

— Cela vous chagrine ? s'enquit-il, incrédule.

— Certainement !... J'ai tant de choses à vous montrer encore... le château... la châtaigneraie... la vieille église...
Elle énumérait, en comptant sur ses doigts, appliquée et inquiète d'oublier quelque chose qui eût pu, plus spécialement, captiver son intérêt.

Il se sentit secrètement touché de cette absence de pose, de cette spontanéité, à quoi ses belles clientes ne l'avaient point accoutumé.

Son regard, soudain dépourvu d'ironie, baigna vers elle.

— Vous avez donc quelque sympathie pour moi en dépit de notre dispute d'hier soir ? remarqua-t-il.

— Sans doute... Et puis, maman s'ennuie moins quand il y a des pensionnaires à la maison.

— Ah !... c'est pour Mme votre mère que ?
— Pour vous aussi... corrigea-t-elle vivement, car, fine mouche, elle avait senti dans son intonation, moins affable, que cette précision l'avait refroidi.

Elle posait sur lui ses yeux calmes... des yeux étranges, un peu anxieux à cause de leur fente oblique, mais qui demeuraient d'une franchise, d'une clarté absolues.

Elle avait de beaux cheveux lustrés,

abondants, pleins de sève, qui se retournaient juste à leur pointe en menues boucles flottantes. Lorsqu'elle secouait sa petite tête pâle, cela lui donnait l'air un peu sauvage. Inconsciemment, André évoquait les fillettes exotiques qu'il avait vues dans le film *Ombres blanches*...

— Vous habitez ici toute l'année ? interrogea-t-il, comme elle sautillait devant lui, sur les pierres, incapable de régler longtemps sa marche dansante à son pas mesuré.

— Bien sûr.

— Comment... Vous ne vous échappez jamais de ces solitudes ?... Mais cela doit être terrible !... proféra-t-il en la considérant avec un vague apitoiement.

Elle secoua insoucieusement les épaules.

— On n'a pas le temps de s'ennuyer...
— Ah ! oui ? fit-il, sceptique...
— J'ai du travail, vous savez...
— Est-il indiscret de vous demander ce que vous faites, en dehors des heures où vous n'êtes ni garde-barrière ni cueilleuse de coings ?
Elle eut son petit rire malicieux qui lui plissait drôlement les paupières.

— Ma présence sur la voie, hier soir, vous a intrigué, n'est-ce pas ?
— Dame, avoua-t-elle, je reconnais que je n'ai pas encore compris.

— Allons, daigna-t-elle expliquer, bonne fille, vous allez comprendre. Voyez-vous, ici, à Fonscouloubre, nous sommes loin de tout et le ravitaillément est très difficile. L'été, encore, le

boulangier vient tous les deux jours, le boucher trois fois la semaine... Mais dès qu'arrive le temps des pluies, les fournisseurs ne se donnent plus la peine de monter par la sente... Alors, on est bien obligé de se débrouiller comme on peut. Jeannette, la garde-barrière, consent à nous faire nos commissions, lorsqu'elle va au bourg, tous les mardis. Naturellement, quand elle est absente, son mari la remplace au poste... mais il arrive qu'il soit réquisitionné par les propriétaires des environs pour donner un « coup de main », aux jours de presse... Dans ce cas, c'est moi qui remplis les fonctions de Jeannette, en attendant le retour de celle-ci... Voilà pourquoi vous m'avez trouvée hier au passage du train.

— Bon... tout s'explique... opina André, qui n'en revenait pas.

Il admirait à part lui, d'une façon assez narquoise, comment, en ce pays simpliste, tout se passait en famille et sans le moindre embarras. Qu'aurait pensé la sacro-sainte administration d'un tel accroc au règlement ?... Mais il n'y avait pas de chance que l'administration sût jamais de quelle façon « s'arrangeait », pour sa commodité et celle de ses voisins, la garde-barrière Jeannette !...

Naturellement, cela vous amuse ? émit-il en ramenant son regard vers sa petite compagne.

— Beaucoup... Dame !... il y a quatorze ans que je n'ai pas quitté Fonscouloubre...
— Quatorze ans !... gémit Joranne

dans une exclamation d'effroi.

Quatorze ans d'existence au fond de ce pays perdu, sur ce plateau montagneux, presque isolé du monde...
— Mais oui, dit-elle, soudain grave, depuis que maman a ramené papa malade de la colonie. Or, ici, il ne vient jamais beaucoup de monde. Vous avez vu... il n'y a pour ainsi dire pas de route carrossable... Les touristes ne peuvent monter avec leur voiture... On nous avait promis un chemin quand nous nous sommes installés, mais c'est resté à l'état de promesse... Et puis, maman n'aime pas réclamer... Bref, peu de gens se risquent à visiter Fonscouloubre, malgré son joyau de château. L'été, il nous arrive d'avoir deux ou trois pensionnaires... des personnes simples qui n'aiment pas le bruit. Le reste du temps, nous ne voyons guère que les charbonniers ou les bergers. Aussi, pour moi, tout est sujet de distraction, même et surtout de descender vers la voie...
Elle appuya sur André des yeux pleins de rêve et de ferveur.

(A suivre).

LA PHOSPHODE GARNAL
Médication iodotannique phosphatée
Remplace l'huile de Foie de Morue
Prix du Flacon : 15 francs
UN SEUL MODÈLE DE FLACON
GRANDEUR UNIQUE
En vente dans toutes les Pharmacies

Lavez vos dents
par HYGIÈNE
par SÉCURITÉ
par PROPRIÉTÉ

Lavez-les comme vos mains
matin et soir
après chaque repas

savez vos dents avec la
PÂTE DENTIFRICE GIBBS
ou le
SAVON DENTIFRICE GIBBS



PLAISIRS DE NEIGE EN AUVERGNE
(saison 1937-1938)

En peu de temps... au départ d'Aurillac, vous serez sur les champs de neige du Lioran, grâce aux améliorations apportées au service des trains. Vous bénéficierez des commodités suivantes :

Les dimanches et fêtes, du 19 décembre au 3 avril, train spécial 3^e classe (Aurillac départ 8 h. 21, Vic-sur-Cère départ 8 h. 46. Le Lioran ar-

rivée 9 h. 22). Il sera en correspondance avec les trains de Capdenac départ 6 h. 33 et de Rodez 4 h. 41.

Le dimanche 19 décembre, ainsi que les 2^e et 4^e dimanches de janvier et février, train spécial 3^e classe (Aurillac départ 9 h. 04. Le Lioran arrive 10 h. 05).

Pour votre retour. — Les dimanches et fêtes, du 19 décembre au 3 avril, train spécial 3^e classe (Le Lioran départ 16 h. 23, Vic-sur-Cère ar-

rivée 16 h. 59, Aurillac arrive 17 h. 25 avec correspondance pour Capdenac arrivée 19 h. 05 et Rodez arrive 21 h. 50).

Le dimanche 19 décembre, ainsi que les 2^e et 3^e dimanches de janvier et février, train spécial 3^e classe (Le Lioran départ 18 heures, Aurillac 19 h. 03).

Imp. COUSSLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Un soi-disant "incurable" qui va très bien!

« En 1936, nous écrit M. Pignatol, j'étais incapable de marcher à cause d'un eczéma suite aux jambes. A l'hôpital, le mal ne fit qu'empirer, et les infirmiers me disaient : « Ton eczéma est incurable ! » Alors, pas très rassuré, je commence à me soigner tout seul avec la Pommade Cadum. Au bout d'un mois, je puis mettre mes chaussettes sans pansement. Maintenant, je suis complètement guéri et je marche. »



Facile à suivre et peu coûteux, un traitement à la Pommade Cadum donne des résultats inespérés dans le cas d'eczéma, urticaire, acné. Mais réclamez toujours la véritable Pommade Cadum.

IMPORTANT. — Essayez la Pommade Cadum à nos risques ! Si vous n'obtenez pas complète satisfaction, renvoyez la boîte ou le tube à moitié vide à Cadum, Courbevoie (Seine). Vous serez remboursé sans discussion.

Recherchons POUR ACHAT

Fonds de Commerces Industries, Entreprises. Agence LA-GRANGE, 34, rue Pasquier, Paris, 8^e. — Fondée en 1876.

PRETS EN 48 H. par nos soins de 5.000 à 800.000, Int. 4% net Rembt au gré à Commerce. Indust. Agric. Particul. sur ttes garant. et signat. sér. Aide pour construire, s'établir, gérer. Discretion. BIEN L'AVANCE au FONCIER RURAL et COMMERCIAL, 42, rue de Paradis, PARIS, 10^e

PLUS D'IVROGNES
POUDRE JANEHO.
Indigestion, maux de tête, vomissements, diarrhées, etc.
Amélioration rapide. Toutes Pharmacies.

CARNAVAL DE NEIGE AUX PYRÉNÉES

Le train de neige, rapide 2^e et 3^e classes, à nombre de places strictement limité, partant dans la nuit du vendredi 25 ou samedi 26 février 1938, vous permettra d'aller faire des sports d'hiver aux Pyrénées, à Luchon, Superbagneres, Font-Romeu ou Mont-Louis, en bénéficiant d'une réduction allant jusqu'à 60 0/0.

Brive, départ 1 h. 46 ; Luchon, arrivée, 7 h. 30 ; Font-Romeu, arrivée, 9 h. 30 ; Mont-Louis, arrivée, 9 h. 47.

Retour individuel par les trains du service régulier à partir du dimanche soir 27 février.

Validité des billets jusqu'au 6 mars

IL FAUT MARIER JEAN

Par Henri ARDEL

Ce roman, un de ceux où s'affirme avec le plus d'autorité le talent délicat et infiniment nuancé de l'auteur, exprime bien la joie grisante de revivre après l'affreux tourment de 1914-1918 qui unima les jeunes générations revenues des tranchées. Elles savouraient l'heure présente avec délice et retardait volontiers les décisions sérieuses. Jean Danttheray, fils unique, heureux héritier d'une grosse fortune, titulaire d'une firme financière qui vaut une mine d'or, n'a qu'à laisser ses jours couler dans une oisiveté brillante, agrémentée de jeux sportifs, de flirts émuants, de bals, de fêtes, courtois par la société, goûté par les mères qui ont des filles à pourvoir. Tout le monde, même sa mère et son oncle le conspire, pour l'amener à l'autel. Amusant pourchas qui donne lieu à une série d'incidents pittoresques, de scènes parfois dramatiques et de quiproquos divertissants.

Bibliographie

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE FLON
LE CRIME ÉTRANGE
DE LISE BALZAN
Par Ernest PÉROCHON

Cette collection si précieuse et si pratique dans sa présentation soignée, digne en un mot de former le fond essentiel des bibliothèques de famille, est vraiment représentative de ce qu'il y a d'essentiel dans la littérature d'imagination contemporaine.

Tout le mystère du subconscient est dévoilé, analysé, mis en scène, dans l'histoire de cette jeune fille hantée par le souvenir de son père mort au front dans des conditions mystérieuses. Sa mère s'est remariée et elle a justement épousé l'homme qui sait l'affreux secret, la vérité sur la déaillance, cruellement châtiée, d'une partie des troupes lancées en avant en Champagne. Dès lors, entre cet homme et elle, un duel silencieux s'engage. Lise Balzan le fait d'instinct, et pourtant, s'attache à lui avec une sorte de frénésie névrosée traversée des obscurs et sauvages appels de l'instinct sexuel. Situation shakespearienne, dominée par les fameuses doctrines de Freudisme. Et le dénouement de ce drame pathologique est d'une étonnante logique.

La nouvelle qui suit est d'une tout autre inspiration. C'est presque du Courteline, une satire vive et familière qui met en scène à la fois la « munié d'écruvasserie », comme disait Rivarol, et les idées bucoliques dont s'échangent certains contemporains, initiateurs inconscients du retour à la nature du dix-huitième siècle et de Rousseau. Quant au Chevalier fol qui voulait faire le bonheur d'autrui, c'est proprement un conte de Voltaire, ou l'allégorie diaphane, émaillée de détails exquis, même par des sentiers pittoresques, à la découverte de ce truisme d'apparence paradoxale : « En ce monde, les meilleures intentions ont le pire destin. »

LA NATURE

Les fouilles de ces dernières années en Egypte ont fourni un si abondant matériel qu'il est devenu possible d'étudier en détails l'ébénisterie des anciens : lits, sièges, meubles et leurs modes d'assemblage. M. Henry de Morant en donne un excellent exposé dans *La Nature*, et l'agrément des plus belles et des plus caractéristiques figures.

La pédologie, science des sols, prend une place croissante en agronomie ; ses méthodes, ses résultats sont expliqués par M. Théron.

Pour remédier à notre pénurie de pétrole, on a imaginé les gazogènes à charbon de bois dont la mise au point est assez poussée pour que les chemins de fer de l'est en aient équipé un autorail.

Voici une bonne revue des ennemis des ruches et des abeilles, avec l'indication des traitements qu'on y peut opposer.

D'admirables photographies du pygargue, si rarement observé en nos pays, suivent des données toutes nouvelles sur le chauffage électrique des cornues à gaz d'éclairage laïcisé que M. Devaux rassemble tout un bouquet de curiosités hydrodynamiques allant jusqu'aux plus énormes turbines réalisées dernièrement.

Des souvenirs sur Ploegh, le charmeur d'oiseaux, des conseils aux amateurs d'astronomie pour observer le ciel, des recettes et procédés utiles, l'analyse des livres récemment parus et des notes présentées à l'Académie des Sciences, des nouvelles techniques, des inventions pratiques, une foule de renseignements pour les amateurs de T. S. F., complètent ce numéro, pareil, égal à tous ceux de *La Nature* qui font de cette revue l'initiateur des jeunes, l'informateur des grands, la plus vivante, la plus agréable, la plus précieuse des publications françaises consacrées aux sciences et à leur applications.

La Nature. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.

SERVICE D'HIVER 1937-1938

De Paris à Toulouse par Cahors										De Toulouse à Paris par Cahors										Montauban, Cahors à Libos										
OMNIB. OMNIB. EXP. MIXTE EXP. RAPIDE RAPIDE EXP. OMNIB.										OMNIB. Autorails EXP. RAPIDE OMNIB. DIRECT EXP. EXP. RAPIDE										Autorails MARCH.-VOY. Autorails										
1 ^e , 2 ^e , 3 ^e , d. 1 ^e , 2 ^e , 3 ^e , d. 3 ^e , d.										1 ^e , 2 ^e , 3 ^e , d. 1 ^e , 2 ^e , 3 ^e , d. 1 ^e , 2 ^e , 3 ^e , d. 1 ^e , 2 ^e , 3 ^e , d.										1 ^e , 2 ^e , 3 ^e , d. 1 ^e , 2 ^e , 3 ^e , d. 1 ^e , 2 ^e , 3 ^e , d.										
PARIS (Orsay) dép.										TOULOUSE... d.	3 58	9 25	8 35	13 25	15 50	17 20	21 5			MONTEAUBAN... d.	7 2	12	15	15	15	15	15	15	15	
PARIS (Aust.) dép.										CAHORS... d.	6 11	10 50	9 17	14 6	16 35	18 12	21 46			CAHORS... d.	7 15	12	9	15	9	15	9	15	9	
LIMOGES (arrivée)										Laubenque... d.	6 50	11 15	9 35		17 16	18 34	22 4			Mercuès... d.	7 19	12	12	16	16	16	19	2		
LIMOGES (départ)										Cieurac... d.	7 26	11 40			17 56	18 57				Douelle (Arrêt)... d.	7 28	12	17	16	27	19	7			
BRIVE... (arrivée)										Sept-Ponts... d.	7 34	11 45			18 4					Parnac... d.	7 34	12	22	16	35	19	12			
BRIVE... (départ)	8 14	12 28	17 5	18 3						CAHORS... (arr.)	7 44	11 54			18 14					Luzuch... d.	7 38	12	22	16	35	19	12			
Gignac-Cressensac... d.	8 50	13 4		18 34						CAHORS... (arr.)	7 50	11 59	10 9	14 58	18 20	19 14	22 40		0 52	Castelfranc... d.	7 44	12	30	16	49	19	21			
SOULLAC... d.	9 12	13 36	17 42	18 52						CAHORS... (arr.)	8 13		10 13	15 2		19 19	22 44		0 56	Puy-l'Évêque... d.	7 48	12	32	16	55	19	23			
CAZOULES... d.	9 19	13 43		18 58						CAHORS... (arr.)	8 27					19 30					Duravel... d.	7 55	12	39	17	5	19	30		
La Chap.-d-Mareuil... d.	9 24	13 48		19 2						CAHORS... (arr.)	8 40					19 41					Soturac-Touzac... d.	8 2	12	44	17	15	19	35		
Lamothe-Fénelon... d.	9 33	13 57		19 10						CAHORS... (arr.)	8 53					19 53					Fumel... d.	8 9	12	40	17	25	19	40		
Nozac... d.	9 42	14 6		19 18						CAHORS... (arr.)	9 2					20					LIBOS... d.	8 19	12	57	17	38	19	48		
GOURDON... d.	9 55	14 19	18 4	19 27						CAHORS... (arr.)	9 10					20 8					AGEN... d.	8 24	13		17	46	19	51		
Saint-Clair... d.	10 4	14 28		19 35						CAHORS... (arr.)	9 23					20 18	23 24													
Dégagnac... d.	10 14	14 38		19 44						CAHORS... (arr.)	9 30					20 25														
Thédirac-Peyrilles... d.	10 24	14 48		19 53						CAHORS... (arr.)	9 38					20 33														
Saint-Denis-Catus... d.	10 34	14 58		20 2						CAHORS... (arr.)	9 45					20 39														
Espère... d.	10 42	15 6		20 9						CAHORS... (arr.)	9 51					20 45														
CAHORS (arrivée)	10 51	15 15	18 39	20 18						CAHORS... (arr.)	10 4					20 56	23 45													
CAHORS (départ)	11 45	17 31	18 43							CAHORS... (arr.)	10 32					21 22														
Sept-Ponts... d.	11 56	17 42								CAHORS... (arr.)	10 57					21 47	0 23		2 24											
Cieurac... d.	12 11	17 57								CAHORS... (arr.)	11 58	16 39				22	0 29		2 30											
Laubenque... d.	12 18	18 4								CAHORS... (arr.)	12 22	18 5				22 2		3 47												
CAUSSADE... d.	12 46	18 34	19 28							CAHORS... (arr.)	13 35	18 14				22 2		3 50												
MONTEAUBAN arr.	13 17	19 5	19 43							CAHORS... (arr.)	18 52	23 23				22 6	6 43		8 39											
TOULOUSE... arr.	14 07		20 30							CAHORS... (arr.)	19 4	23 35				22 6	6 55		8 50											

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 7 et arrive à Brive à 7 h. 15.